



# LA GAZETTE

de Sivry-Courtry  
*lagazette@seine-et-marne.fr*

N° 30

Octobre-Novembre 2006

Les écoles ont rouvert leurs portes pour accueillir 122 enfants à l'école publique et 80 à l'école privée. Pas de problème d'effectifs ni de locaux mais une réflexion est engagée pour la construction d'une nouvelle cantine.

Les associations ont fait aussi leur rentrée le samedi 9 septembre et tenu leur premier forum. Cette manifestation fut un succès, elle a permis à de nombreux visiteurs de découvrir les activités proposées et de s'inscrire dans les différentes sections.

Bonne nouvelle. Un boucher ouvre sa vitrine tous les mardis matin à partir de 8h30 jusqu'à 11h00 dans la cour à coté de la mairie. Il s'agit de monsieur Lauverjon, boucher de Livry-sur-Seine qui prend la succession de monsieur Skirka de Valence-en-Brie qui est parti en retraite. Notons aussi que monsieur Martin sera présent une fois tous les quinze jours, le vendredi de 16h30 à 17h30, sur le parking de l'école maternelle pour distribuer les produits de la ferme.

Septembre c'est aussi l'arrivée des feuilles d'impôts. La commune de Sivry-Courtry, tout comme la communauté de communes, n'a pas augmenté la pression fiscale, il n'en est malheureusement pas de même de la part du département et de la région. La redevance des ordures ménagères, quant à elle, a légèrement baissé.

L'ordre de service pour le branchement en eau et électricité de l'espace loisir derrière la maternelle a été adressé à l'entreprise SETA du Châtelet-en-Brie. Un nouveau traçage des voies à l'entrée de la rue de la garenne et dans le virage de la rue du calvaire a été expérimenté et semble efficace pour le respect de la droite. Un rétrécissement de voie avec mise en place d'un coussin berlinois rue du calvaire permet de casser la vitesse des véhicules trop pressés.

La Plan Local d'Urbanisme approuvé en novembre 2005 a libéré des terrains constructibles à la condition qu'ils soient aménagés. La société Nexity a acquis ces terrains et en élabore l'aménagement en étroite collaboration avec la municipalité. La commune a demandé à l'aménageur qu'il prenne en charge la mise en place d'un système de feux rouges route nationale, rue du calvaire, rue des bois et sortie du parc ainsi qu'un giratoire dans le virage

de la rue du calvaire pour sécuriser la sortie du futur lotissement. Actuellement les avant-projets sont soumis à la DDE.

Les travaux d'enfouissement des réseaux EDF, éclairage public et Télécom place d'armes, rue de la libération et rue de la noue devraient commencer courant novembre.

Enfin, il faut malheureusement constater que l'incivilité prospère dans notre commune, on casse les arbres, les poubelles, les clôtures, on jette à tout va des bouteilles vides, des emballages... Ces faits sont l'oeuvre de jeunes imbéciles ; qu'ils sachent que leurs actes coûtent très cher et que ce sont leurs parents qui paient à travers leurs impôts. Mais, plus grave, certains adultes s'y mettent aussi. Certains empoisonnent les riverains par les déjections de leurs chiens, les habitants les retrouvent devant leur porte, dans la ruelle, à moins que ce ne soit dans l'herbe des aires de jeu au point que les écoles ne vont plus sur le terrain derrière la maternelle. Alors si vous n'aimez pas les crottes de chien ne faites pas en sorte que ce soit vos voisins qui en profitent. D'autres se servent des chemins, du stade ou des bois communaux pour se débarrasser de leurs déchets verts alors qu'ils disposent d'une benne sur la commune pour les tontes et petits branchages et de la déchetterie du Châtelet-en-Brie pour les plus gros volumes. Ces dépôts sauvages qui pourrissent dans la nature sont enlevés par le personnel communal qui doit les emmener en décharge, cela a un coût en temps et en argent. C'est ainsi que nous avons été obligés d'embaucher un intérimaire pour rattraper le retard pris dans l'entretien des espaces verts, retard en partie dû à certaines incivilités. J'ajoute enfin que les personnels de la commune ne sont pas les larbins de ces habitants qui ne respectent ni l'environnement ni les personnes.

Pour terminer, en souhaitant que dans les mois qui viennent tout rentre dans l'ordre, je vous donne rendez-vous pour le 31 décembre pour le feu d'artifice, le traditionnel vin chaud et le réveillon qui ouvrira la nouvelle année.

*Jean-Pierre Radet, maire.*

- Une balayeuse passe désormais une fois par mois dans les rues de notre commune. Nous ne connaissons pas à l'avance les jours de passage, aussi pour faciliter ce service nous vous prions de prendre l'habitude de garer vos véhicules dans vos garages et non pas le long du trottoir.
- La traditionnelle "soirée jeunes" est prévue pour le samedi 25 novembre. Laurent sera aux platines pour assurer l'ambiance. Cette année nous vous proposons d'inviter chacun une personne de votre choix en respectant les mêmes limites d'âge et contre deux euros.
- Comme chaque année le réveillon sera organisé à la salle polyvalente par la municipalité. Les deux DJ, Cyril et Cédric, vous accompagneront de 20h30 à l'aube. Les tarifs sont : 64 euros pour les habitants de la commune, 85 euros pour les invités et 18 euros pour les enfants. A partir du 16 octobre et jusqu'au 18 novembre, inscription des Sivrycourtyens et de leurs invités (2 maximum par habitant) puis du 20 novembre au 16 décembre, inscriptions des personnes extérieures à la commune en fonction des places disponibles.
- Le réveillon sera précédé, comme à l'habitude, du feu d'artifice tiré à la Belle-Allée à 20h00. Il sera suivi du traditionnel vin chaud.
- Nous vous rappelons que vous pouvez faire du feu dans votre jardin du 1er octobre au 28 février.
- Pour mieux vous servir la CAF met en place de nouveaux horaires à l'accueil téléphonique au 0820 25 77 10. Depuis le 18 septembre 2006, les téléconseillers vous répondent de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Les bons réflexes pour bien utiliser le service : Tapez votre numéro d'allocation à 7 chiffres et appuyer sur la touche dièse, tapez votre code confidentiel à 4 chiffres et appuyez sur la touche dièse.
- Les jeunes sont nombreux à s'interroger sur leur avenir. Les salons de l'Étudiant ont pour mission d'informer et d'accompagner les 15-25 ans dans le choix complexe et déterminant de leurs études. Les prochains salons sont : Le salon de l'éducation, du 16 au 19 novembre à la porte de Versailles et le salon spécial grandes écoles, du 8 au 10 décembre à l'Espace Champërret. Pour plus de renseignements : [www.letudiant.fr/](http://www.letudiant.fr/)
- La benne réservée aux déchets verts, située dans le chemin au bout de la rue du calvaire, sera retirée pour l'hiver le 30 novembre.
- Vous pouvez déjà vous inscrire en mairie pour le concours des maisons illuminées.
- Le prochain enlèvement des encombrants se fera le 15 décembre.
- Nous saluons l'arrivée de madame Delannay, la nouvelle directrice de l'école Ste Marie. Elle remplace madame Rousselet partie pour d'autres horizons.
- Le CIL 77 propose à tous les salariés du secteur privé non agricole le prêt PASS-TRAVAUX pour améliorer votre résidence principale au taux de 1,5 % l'an. Le montant maximum est de 8 000 euros. Cet organisme offre aussi des aides LOCA-PASS permettant d'accéder à une location. Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser au CIL 77 01 64 71 72 00 ou [www.cil77.asso.fr](http://www.cil77.asso.fr)
- Les prochaines permanences du député Yves Jégo sont le 2 novembre de 16h00 à 18h00 à la mairie du Châtelet-en-Brie, le 6 et le 13 novembre de 16h00 à 18h00 à Montereau, le 16 novembre de 16h00 à 18h00 au Palais des rencontres à Champagne-sur-Seine et le 20 novembre de 16h00 à 18h00 à Montereau. Pour prendre rendez-vous vous pouvez contacter Anne Chamming's, la secrétaire parlementaire de monsieur Jégo au 01 64 70 44 45.
- Il y a soixante ans, à la mairie de Sivry-Courtry, le **2 septembre 1946 Madeleine Millet épousait Robert Noret** et soixante années plus tard ils habitent toujours la commune. Le 26 septembre Gisèle Gauthier et Jean Poyet nés tous les deux à Sivry-Courtry convolaient en justes noces, ils habitent toujours la région et la famille Poyet est toujours présente à Sivry. Nous adressons à ces "jeunes mariés" nos plus sincères félicitations.
- N'oubliez pas que vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre pour pouvoir voter en 2007.
- Nous vous attendons nombreux vendredi 29 septembre au concert de gospel donné par Sister Nat' dans l'église de Sivry à 21h00. Les artistes seront rétribués librement à la sortie

# ● ● ● ETAT CIVIL ● ● ●

## Naissances

POUQUET Chloé, le 20 mai  
ALEZO NGOTENE Briel, le 29 mai  
ROY Tristan, le 27 juillet

## Mariages

SAINTILLAN Olivier et BUJOT Aline, le 10 juin.  
REMOND Philippe et LE BEC Violaine, le 24 juin.  
LOGIER Christian et TRECOS Marie, le 2 septembre.

## Décès

FANJUL GARCIA Rosa épouse BENZID, le 1er mai.  
CORPEL Guilaine épouse ROBINOT, le 9 août.  
BONIN Yann, le 28 août.

# ● ● ● BENNE A DÉCHETS VERTS ● ● ● *Par Patrick Delhalt, conseiller*

Benne à déchets verts. Je suis à ce titre mise à votre disposition pour recevoir certains déchets émanant de vos jardins. Je dis certains, car les grosses branches, voire les troncs d'arbres, sont à emmener à la déchetterie du Châtelet-en-Brie. Cette année je me suis fait prendre en défaut car de nombreux sacs plastique, pots de peinture et autres ordures n'ayant rien à faire dans mon antre y ont été retrouvés. Je fait donc appel à votre bon sens afin que cela ne se reproduise plus. Toutes ces "erreurs de tri" ont un coût non négligeable pour la commune et par conséquent pour vous.

# ● ● ● BASKET ● ● ●

Chaque ambiance samedi 1er juillet à l'occasion du tournoi de basket organisé par la municipalité en collaboration avec le club de Bois-le-Roi. Grâce à la présence de joueuses et de cadres de l'USB les participants ont pu se mesurer à des basketteuses confirmées et peut-être découvrir l'envie de jouer en compétition l'année prochaine. Chacun est reparti le soir avec un ballon et des lots offerts par le magasin Sport 2000 de Dammarie-les-Lys. Merci à Nathalie Destour de Sivry-Courtry et à tous les bénévoles qui ont assuré le succès de cette première édition.



# ● ● ● BIBLIOTHEQUE ● ● ● *Par Patrick Delhalt, conseiller*

Suite à mon premier appel, vous étiez nombreux à avoir répondu présent. Mes locaux avaient retrouvé une âme et votre présence me faisait chaud au coeur. Malheureusement cela n'a duré que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin et je suis vite retombée dans l'oubli. Baisse de fréquentation allant de pair avec démotivation nous avons décidé, avec mes gentils bénévoles, de fermer le mardi soir pour n'ouvrir que le mercredi de 11h00 à 12h00 et le vendredi de 18h30 à 19h30. Je suis à votre écoute pour ce qui concerne l'achat de livres neufs.

## JEANNE

Nadine Cafiaux 01 60 68 31 20 Sandrine Juvet 01 64 38 90 19 Olivier Baud 01 60 68 42 89

- Lors de l'assemblée générale du 12 juin 2006, l'association "Jeanne" a modifié sa dénomination et ses statuts. A ce jour, l'association a pour objet :
  - Soutenir par des moyens humains, moraux, dons matériels ou dons financiers, des enfants ayant déclaré une tumeur cérébrale, et accompagner leur famille.
  - Aider par des dons financiers, les centres de recherche médicale qui se consacrent à l'étude des tumeurs cérébrales chez l'enfant et aux développements de nouvelles thérapies.
  - A titre exceptionnel, assister les familles dont l'enfant est touché par un cancer autre que cérébral.
- Nous espérons que vous serez nombreux à nous accompagner et à continuer de soutenir l'association "Jeanne" dans ses nouveaux objectifs. Pour se retrouver tous ensemble et récolter des fonds, une soirée dansante aura lieu au printemps sur le thème : les reines et les rois. Nous vous confirmerons la date exacte de cette nouvelle manifestation dans une prochaine gazette.



## USSC TENNIS

J.C. Russo 01 64 52 18 99 J.C. Lagiewski 01 64 09 14 56 Béatrice Brunet 01 64 52 80 60



- Un des événements majeurs de cette saison est l'arrivée de Aude Julia, notre nouveau professeur de tennis. Elle permet ainsi de maintenir les activités de la section Mini-Tennis pour les enfants à partir de 5 ans, école de tennis pour les plus grands, et entraînement pour les adultes le soir en courts couverts. Nous souhaitons donc la bienvenue à Aude, mais également aux 15 nouveaux enfants qui se sont inscrits à la section tennis lors du forum des associations. Nous avons dû ajouter une heure de cours supplémentaire pour faire face à cette demande. Le budget pour les cours représente environ 7500 €, et nous essayons de subventionner au maximum de nos possibilités les cours pour les enfants. Aussi, nous tenons à remercier la mairie sans laquelle nous ne pourrions proposer aux enfants de Sivry-Courtry la pratique du tennis avec les cotisations actuelles.
- Le tennis est un sport passionnant, plein d'apport pour la vie courante : coordination, placement par rapport à un volume et par rapport à un objet en mouvement, concentration, patience, construction et stratégie. L'objectif des cours de Aude est d'aider les enfants à acquérir ces qualités, à éviter les défauts et donc progresser plus rapidement. Pour aider les enfants à mesurer leurs progrès, plusieurs moyens vont être mis en place : évaluation trimestrielle, classement interne, tournoi et invitations interclubs. Notons que parmi les différentes activités « hors terrain », il est envisagé, cette année, d'emmener les enfants intéressés à Bercy ou à Roland Garros. Affaire à suivre ...
- Enfin, pour commencer cette nouvelle saison, nous avons organisé le dimanche 10 septembre, notre traditionnel tournoi interne qui a vu la victoire de Béatrice pour les femmes, et de Robin pour les hommes. Ce tournoi était également un moyen de se retrouver autour d'un barbecue.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir nous voir.

## FOYER RURAL

- Les activités du foyer rural ont repris. En voici la liste ainsi que les personnes responsables de chaque section.
  - Jazz 6-8 ans : le mercredi de 11h00 à 12h00, cotisation 95 euros, contacter Daga Brunn 01 60 69 36 01.
  - Jazz 9-12 ans : le mercredi de 16h45 à 17h45, 95 euros, Nathalie Deniaux 01 64 09 45 67.
  - Hip Hop 9-12 ans : le mercredi de 17h45 à 18h45, 95 euros, Nathalie Deniaux .
  - Hip Hop ados-adultes : le mercredi de 20h00 à 21h00, 95 euros, Christine Wagner 06 32 34 48 08.
  - Fitness step : le mercredi de 18h45 à 20h00, 120 euros, Patricia Madona 01 64 52 53 87.
  - Bébé gym 2,5-5 ans : le mercredi de 10h00 à 11h00, 95 euros, Daga Brunn.
  - Yoga : le jeudi de 19h00 à 20h15, 120 euros, Valérie Descloitre 01 64 09 42 34.
  - Gymnastique douce : le mardi de 18h30 à 19h30, 95 euros, Christiane Radet 01 64 52 16 57.
  - Expo bourse le 19 novembre, contacter Claude Foucher 01 60 68 00 70.

## CANDI' OSER *Alexandra Kurtyka 01 60 59 06 78*

- Première bougie pour l'Association "Candi'oser".  
A 20h30 le vendredi 19 Mai 2006 salle de l'Odyssée à St Fargeau-Ponthierry, l'association "Candi'oser" crée pour aider les enfants et les familles atteints d'un syndrome rare d'immunodéficience primaire, la Candidose Cutanéomuqueuse chronique, à soufflé sa première bougie.  
De nombreuses personnes sont venues (professeur en médecine, docteur en recherche, médecins d'urgence, pédiatres, kinésithérapeutes, infirmières, secrétaire médicale, députés, maires, employés de mairie, pilote, commerçants de la ville....) ainsi que tous ceux et celles qui ont soutenu par des dons et



des actions « Candi'oser ».

A cette occasion et en présence de son parrain le député maire Jean-Claude Mignon, un chèque de 5000 euros a été remis par la présidente et les enfants de l'association au professeur Jean-Laurent Casanova du laboratoire de génétique humaine des maladies infectieuses de l'hôpital Necker Enfants Malades.

Espérons que cette première année de réussite fera place à beaucoup d'autres et permettra à "Candi'oser" de poursuivre ses actions en faveur des enfants, des familles et de la recherche.

La soirée s'est terminée dans la convivialité avec la dégustation de gâteaux.

## LA PÉTANQUE *Joël Bonin 01 64 09 36 95*

- La saison est maintenant terminée et nous jouerons notre dernier tournoi de la saison le 30 septembre. Les concours s'arrêtent d'octobre à février. Le premier concours de l'année 2007 est prévu, en principe, le dernier samedi du mois de mars.
- La journée "barbecue" du 27 août s'est bien passée avec une participation d'une cinquantaine de personnes au repas et d'une quarantaine pour le tournoi amical.

## ANCIENS COMBATTANTS

Maurice Caillette 01 64 52 17 84

- Depuis le dernier numéro de *La Gazette* nos activités se sont concentrées chronologiquement :  
Le 27 août, participation en association avec les municipalités du Châtelet-en-Brie et de Fontaine-le-port aux cérémonies commémoratives de la libération. Recueillement auprès des monuments respectifs des trois communes et dépôts de gerbes.
- Le 29 août, réunion de notre commission exécutive au cours de laquelle nous avons finalisé pour le 20 septembre une sortie touristique à destination de Gironville, près de Nemours.  
Le 9 septembre nous avons participé au premier forum des associations ce qui nous a permis d'échanger entre homologues afin de mieux se connaître et se rapprocher.
- Nous invitons nos lecteurs, anciens de 39-45 et d'Algérie à nous rejoindre au sein de notre amicale, ils seront les bienvenus. Retenez aussi que le 11 novembre prochain nous organiserons notre traditionnel banquet dont les modalités seront prochainement définies et largement diffusées.

## L'ESCALE

Daniel Gérard 01 64 52 52 31

- La saison 2005/2006 s'est terminée par le traditionnel tournoi de tennis de table qui s'est déroulé le vendredi 10 juin dans la salle polyvalente. Malgré une participation moyenne due à la coupe du monde de football le tournoi fut de bon niveau. Les principaux résultats sont : en poussins, 1er Mickaël Pépin, 2ème Thomas Phéliepeau. En benjamins, 1er Thibault Da Costa, 2ème Aurélien Brunet. En minimes 1er Romain Blavette et Mylène Descloitre, 2ème Timothé Didierjean. En séniors, 1er Philippe Gérard et Geneviève Desthuilliers, 2ème Didier Pépin.
- Programme du début de saison 2006/2007 tennis de table.  
Le vendredi soir à partir de 17h45 pour tous les joueurs, par âge et niveau dans la salle polyvalente.  
Le mardi soir pour les compétiteurs en championnat UFOLEP avec l'Entente des clubs Sivry-Rubelles-Voisenson. Tarification licence UFOLEP et adhésion ESCALE comprise : nés après 1990 25 euros, nés en 1990 30 euros, nés avant 1990 40 euros.
- Manifestations du 1er trimestre.  
Le 24 septembre, dimanche familial en forêt de Fontainebleau (randonnée en matinée, pique-nique puis randonnée ou jeux l'après-midi).  
Samedi soir 30 septembre, repas de rentrée au "Trio".  
Vendredi soir 10 novembre, assemblée générale.  
Un dimanche de novembre, balade matinale puis déjeuner et après-midi bowling à Sens.  
Un week-end en novembre ou décembre, sortie comédie à Paris avec transport en car.  
Pendant l'hiver, sortie cinéma familial à Vaux-le-Pénil suivant la programmation et le souhait des adhérents.



## ● ● ● TIR A L'ARC ●

Nous avons un champion dans la commune !

Julien Montois est en effet champion de Seine-et-Marne de tir à l'arc en catégorie junior. Pour la deuxième année consécutive il a raflé la médaille d'or dans la discipline 3D avec la Compagnie d'Arc du Châtelet-en-Brie.

Attention aux pesticides. Savez-vous qu'il est aussi néfaste d'appliquer un produit anti-mousse sur une terrasse que de pulvériser des désherbants à coté d'un puits ; c'est pourquoi nous vous donnons quelques astuces pour réduire les traitements chimiques.

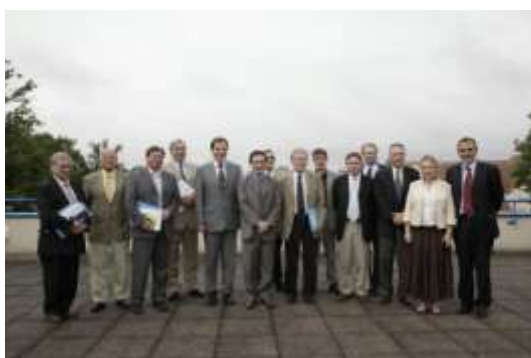
- L'eau chaude est un désherbant naturel, verser de l'eau bouillante sur les jeunes plantes qui poussent entre vos pavés et dallages (eau de cuisson des légumes par exemple).

- Le réflexe binette. Arrachez régulièrement les mauvaises herbes avec une binette sur les surfaces gravillonnées et optez pour le couteau à désherber le long des murs.

Si vous n'avez pas envie de passer du temps à désherber vous pouvez favoriser l'apparition de petites fleurs sauvages entre les pavés ou dans les gravillons (géraniums sauvages, véroniques...). C'est par ces petits gestes que nous léguerons une planète préservée aux générations futures.

(sources : article Aquifinfeu, association AquifBrie).

● ● ● VAL DE SEINE INITIATIVES ●



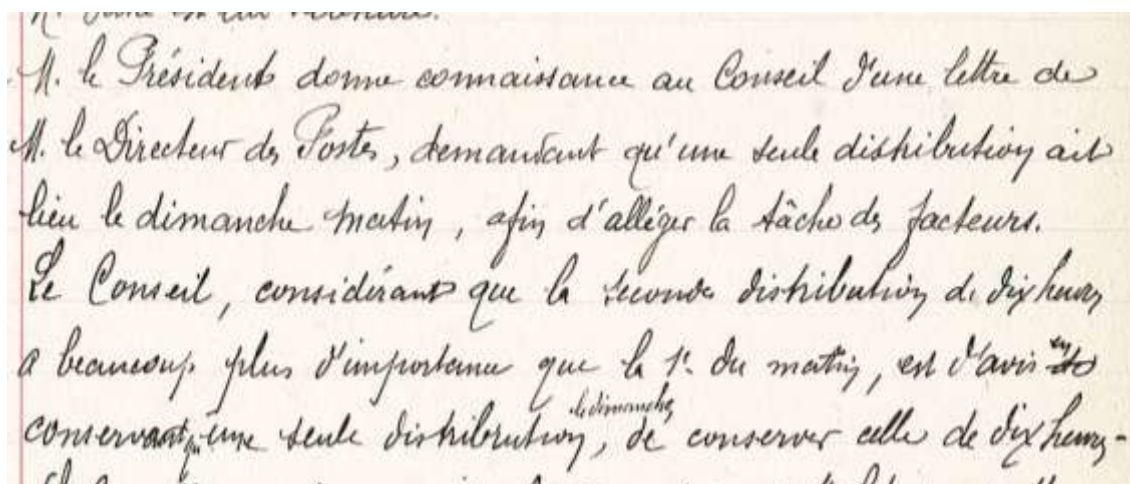
En compagnie de nombreux élus du département, communautés d'agglomérations, communautés de communes, monsieur Radet a signé, pour la commune de Sivry-Courtry, le lundi 18 septembre, une convention avec l'association "Val de Seine Initiatives". Cette association soutient les créateurs ou repreneurs d'entreprises par l'octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie, à titre personnel.

Grâce à cette action les nouveaux entrepreneurs s'installant sur notre commune pourront bénéficier, à l'instar du bar "Le trio", d'une aide de la part de "Val de Seine Initiatives".  
www.mvsinitiatives.com/

● ● ● IL Y A 100 ANS ●

Décembre 1906.

La Poste désire alléger le travail des facteurs. Une avancée sociale de taille puisque ceux-ci ne feront plus qu'une seule tournée le dimanche !



## ALZHEIMER

Il n'est pas question de vous faire un cours sur la maladie d'Alzheimer, ni même de vous demander de l'argent. Et pourtant... Nous avons besoin de jeux pour entretenir et faire travailler la mémoire d'une centaine de personnes atteintes de cette maladie résidant en maison spécialisée. Petits chevaux, jeux de l'oie, jeux de palets, dominos (si possible assez gros et en bois), etc. Pour leur faire redécouvrir les sensations du touché il nous faudrait également de la laine, des tissus, de la ouate ou

toute matière susceptible de réveiller une sensation.

En association avec les enfants d'une école maternelle de la région, les personnes malades font des activités qui les maintiennent et les aident à être responsable de quelqu'un, de quelque chose. Dans ce but, nous demandons aussi des livres de contes ou de fables illustrés.

Vous pouvez déposer vos dons chez Françoise Boiteux, 1 résidence La Garenne à Sivry-Courtry.

## VOTRE ARGENT

L'embellissement de la commune passe obligatoirement par certaines dépenses. La facture des jardinières installées sur les réverbères de la rue de la mairie se monte à 2 250 euros.

## HISTOIRE

Par Claude Foucher, adjoint

### 1951 - La première moissonneuse batteuse à Sivry-Courtry.

Pendant et après la guerre la moisson était réalisée avec des moissonneuses lieuses tirées par des chevaux. La force mécanique de ces machines était engendrée par une grosse roue porteuse qui entraînait par l'intermédiaire d'axes, de chaînes, de pignons et de tapis sans fin, une mécanique complexe qui coupait les tiges de céréales, les assemblait en bottes et surtout les liait avec une ficelle de chanvre avant de les éjecter latéralement. Pour les gamins que nous étions, que la machine puisse faire des nœuds relevait du miracle !

L'opération suivante consistait à faire des tas d'une dizaine de gerbes que venaient ramasser des charrettes tirées elles aussi par des chevaux les amenant près des fermes pour en faire des meules, édifices provisoires réalisés par des spécialistes, il fallait qu'elles soit particulièrement bien équilibrées pour ne pas ne pas s'effondrer. La dernière étape était le battage qui mettait en œuvre une batteuse monumentale en grande partie construite en bois et décorée comme un manège, entraînée à l'aide d'une courroie d'une dizaine de mètres, par la poulie motrice d'un tracteur, celle-ci entraînait également la presse qui faisait les ballots de paille



avec le reste des tiges recueilli à la sortie de la batteuse. Toutes ces opérations étaient réalisées à grand renfort de personnel. Cette caravane était suivie par toute une population de glaneuses et de glaneurs, ramassant les épis laissés par la machine dans une ambiance très conviviale comme l'on dit aujourd'hui. Mais au début des années cinquante,

vint la moissonneuse batteuse qui réalisait toute ces opérations simultanément, bien que celle illustrée par la photo déversait le grain dans des sacs sur une plate forme latérale et pour le gars qui s'occupait des sacs : "Fallait pas un feignant" !

Les modèles suivants, comme les moissonneuses actuelles, avaient un grand réservoir avec une goulotte ce qui permettait aux camions et remorques de recueillir le grain directement pour l'emmener au silo. La grosse différence avec les moissonneuses modernes, équipées d'une cabine climatisée, GPS, etc.. était que le pilote n'était pas protégé de la poussière, juste une paire de lunettes, et il se pétrifiait au fil des heures (qui étaient déjà nombreuses) transformé en statue grise.

Mais où sont les moissons d'antan !